



Confédération générale du travail

FNEC FP FO

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

35, Rue d'Exchange, 35 000 tel : 02 99 30 78 80 mail : snfolc35@wanadoo.fr

RASSEMBLEMENT AU RECTORAT

MARDI 18 JANVIER 2011 À 14 HEURES

Nous appelons tous les collègues à se rassembler au rectorat le 18 janvier, jour où le recteur annoncera les mesures de rentrée, pour exiger

Abandon des 134 suppressions de postes prévues.

La Loi de Finance 2011 adoptée par le parlement supprime 30 000 postes de fonctionnaires dont 16 000 dans l'Éducation nationale, en application du principe de non remplacement d'un fonctionnaire d'État sur deux partant à la retraite. D'ici à 2012, 400 000 postes doivent disparaître dans toute la Fonction publique ! Pour respecter son plan de réduction de 100 milliards d'euros des déficits publics pour satisfaire les « marchés financiers », le gouvernement accélère la mise en œuvre de la RGPP contre les services publics.

Dans l'académie ce sont 134 postes qui seront supprimés dont 75 dans le premier degré, 39 dans le second degré et 20 postes administratifs.

Ces suppressions se traduiront par la fermeture de sections dans les LP, fermeture de centaines de classes voire de collèges entiers, suppression de filière dans les lycées, fusion d'écoles, fermeture de CIO, menace sur le site du CNED...des suppressions de postes au rectorat et inspection académique.

Abandon de la réforme des STI.

La réforme des STI qui devrait se mettre en place à la rentrée prochaine se traduira par des regroupements de spécialités, les collègues devront enseigner d'autres disciplines que celle pour laquelle ils ont été formés, Certains seront reconvertis en professeurs de technologie pour enseigner en collège. Les professeurs de physique appliquée deviendront professeurs de Physique Chimie Le ministère prévoit la suppression de 700 postes dans les lycées technologiques.

Les syndicats FO, CGT, FSU, SUD, SNALC, FAEN ont adopté un communiqué adressé au ministre, demandant « *que la réforme STI et autres sections ST ne soit pas appliquée à la rentrée 2011 et le remise à plat de l'ensemble du dossier* » et soutenant « *toutes les initiatives prises par les personnels et leurs organisations syndicales dans les établissements et en direction des recteurs* »

maintien des CIO,

Aucune fermeture de CIO, non à la labellisation des CIO, maintien et respect du statut et des missions des COP.

Maintien du CNED de rennes, de son statut juridique et de tous ses postes.

abandon du dispositif CLAIR

Ce dispositif (Collège et lycée pour l'Ambition, l'innovation et la Réussite) permet notamment aux chefs d'établissements de recruter directement ses enseignants mettant fin au droit statuaire à mutation.

les organisations syndicales CGT Educ'action, SE-UNSA, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SUD Éducation, ont adopté un communiqué commun. Elles demandent le retrait de la circulaire n°2010-096 du 7 juillet 2010 sur le dispositif CLAIR et l'abandon de toute pression à l'égard des personnels.

Nous demanderons l'abandon du dispositif CLAIR prévu pour les collèges de Le Coutaller à Lorient et Surcouf à Saint Malo.

abandon du temps plein pour les stagiaires.

Les nouveaux stagiaires ont été affectés dans les établissements sur des temps complet sans formation. Nous demandons que les stagiaires bénéficient d'un temps de formation en dehors des heures de cours pour au moins un mi temps.

EVS et non titulaires

Nous demandons le réemploi des non titulaires, leur titularisation dans la fonction publique.

Un préavis de grève a été déposé pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer au rassemblement

Nous avons proposé cette initiative à toutes les fédérations de l'enseignement, deux d'entre elles nous ont fait savoir qu'elles donneront leur réponse dans quelques jours.